

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice	29
- présents	19 (puis 20, Mme Sourayo OUF arrivant à l'issue du vote de la délibération D.13/03.24)
- votant par procuration	10 (puis 9, Mme Sourayo OUF arrivant à l'issue du vote de la délibération D.13/03.24)
- absent	0
- total des votants	29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations examinées en séance faits le 29 mars 2024.

xxx

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-et-un mars, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

**Étaient présents :**

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMÂÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Nathalie CASTEL, M. Junior MOUDJIH A FIONG, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF (pour une partie de la séance), Mme Jennifer BEAUMONT, Conseillers Municipaux.

**Excusés :**

Mme Brigitte POLLET	qui donne pouvoir à	Mme Chantal BEAUDOIN
M. Tarek HAMMAN	qui donne pouvoir à	M. Pascal SZALEK
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	M. Franck LEMÂÎTRE
M. Omar BELGHACHEM	qui donne pouvoir à	Mme Marie-Hélène LONGO
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	Mme Evelyne BAILLEUL
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
M. Patrick WALCZAK	qui donne pouvoir à	Mme Arlette LECACHEUR
Mme Sylvie DE MILLIANO	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS
Mme Sourayo OUF	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE (pour une partie de la séance)

**Absent :**

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Chantal BEAUDOIN est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n°: D.23/03.24**  
**Objet : Budget Restauration**  
**Budget primitif 2024**

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 28.03.2024

**Délibération n°: D.23/03.24**

**Objet :** Budget Restauration  
Budget primitif 2024

Monsieur BELGHACHEM indique que sont présentées au Conseil Municipal les grandes lignes du budget Restauration pour 2024 en vue de son approbation.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° D.118/11.11 du 3 novembre 2011 par laquelle la Ville de Lillebonne a approuvé l'assujettissement à la TVA du budget annexe Restauration,

Considérant qu'il convient de poursuivre les actions engagées en matière de restauration,

Considérant que le budget primitif 2024 du budget Restauration s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les *dépenses* de la section de fonctionnement s'élèvent à : **420 012,12 €**

Elles comprennent :

- le remboursement du personnel GIP à la ville .....	175 000,00 €
- le remboursement du personnel au CCAS .....	101 107,00 €
- les prestations de services (fourniture repas GIP) .....	89 857,83 €
- les autres dépenses (fluides, assurances, location, produits divers).....	48 047,29 €
- les dotations aux amortissements .....	2 000,00 €
- le virement à la section d'investissement .....	4 000,00 €

Les *recettes* de fonctionnement s'élèvent à : **420 012,12 €**

Elles comprennent :

- le remboursement du personnel par le GIP .....	175 000,00 €
- les redevances et droits des services à caractère social.....	122 000,00 €
- le remboursement de frais par le CCAS .....	5 091,00 €
- la subvention d'équilibre versée par la Ville .....	115 500,00 €
- le résultat de fonctionnement reporté .....	2 421,12 €

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 28.03.2024

**Délibération n°: D.23/03.24**

**Objet : Budget Restauration  
Budget primitif 2024**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les *dépenses* de la section de section d'investissement s'élèvent à : **6 555,56 €**

Elles comprennent :

- remplacement divers.....	6 000,00 €
- déficit d'investissement 2023 reporté.....	555,56€

Les *recettes* de la section d'investissement s'élèvent à : **6 555,56 €**

Elles comprennent :

- le virement de la section de fonctionnement .....	4 000,00 €
- la dotation aux amortissements .....	2 000,00 €
- l'excédent de fonctionnement capitalisé.....	555,56 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'adopter le budget primitif 2024 du budget Restauration qui s'équilibre ainsi :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**- RECETTES :**

**EUROS**

Chapitre 70	Ventes de produits et prestations de services	302 091,00 €
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	115 500,00 €
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	2 421,12 €

**\* Total des recettes de la section de fonctionnement : 420 012,12 €**

**- DEPENSES :**

**EUROS**

Chapitre 011	Charges à caractère général	137 905,12 €
Chapitre 012	Charges de personnel	276 107,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	4 000,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00 €

**\* Total des dépenses de la section de fonctionnement : 420 012,12 €**

**Délibération n°: D.23/03.24**

**Objet : Budget Restauration  
Budget primitif 2024**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**- RECETTES :**

**EUROS**

Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	4 000,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 000,00 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	555,56 €

**\* Total des recettes de la section d'investissement : 6 555,56 €**

**- DEPENSES :**

**EUROS**

Chapitre 21	Immobilisations corporelles	6 000,00 €
Chapitre 001	Résultat d'investissement reporté	555,56€

**\* Total des dépenses de la section d'investissement : 6 555,56 €**

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 22 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)  
ET 7 ABSTENTIONS (MME ARLETTE LECACHEUR, M. PATRICK WALCZAK, MME SYLVIE DE  
MILLIANO, M. PATRICK CIBOIS, M. JEAN-YVES GOGNET, MME AMEL TAKARLI,  
MME ANNE-LISE COUTURE, ELUS DE L'OPPOSITION).**

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,*



Le Maire de Lillebonne,

*Christine DÉCHAMPS.*

La secrétaire de séance,

Chantal BEAUDOIN.

*Beaudoin*